

Duke Charles of Mecklenburg-Strélitz

52585-6

Sire,

Ayant été instruit que Mr. le Feld-Marchal vient
et envoie par la poste jusqu'à Votre Majesté une
semblable Requête de la part du Capitaine Thies de
mon Régiment, je demande également la permission
d'oser pour cette même Raifon mettre celle-ci à
ses pieds. En qualité de Chef de Régiment que
Votre Majesté m'a fait l'honneur et la grâce de
me confier, mon But a toujours été, et l'est
encore sans cesse à veiller sur le bien être
du Régiment, sur la Conduite des Officiers, et
sur la prompte exécution des Ordres de Votre
Majesté (points qui jusqu'à présent j'en appelle
au témoignage du Public ont été fidèlement observés)

et

et je ne me suis pas moins fait un agréable Devoir
 à veiller également aux Interets de mes Officiers
 que je regarde comme les miens propres, sans
 partialité, cependant et avec toute la Droiture pos-
 sible.

Fondés sur ces Principes, je ne balance pas
 à m'intéresser particulièrement en faveur de
 Capitaine Thies, comme un Officier de Mérite dont
 la Conduite a été jusqu'ici irréprochable et
 sans tâche, et qui a servi toute les dernières
 guerres avec Distingtion dans les Corps des
 Chasseurs sous les Ordres du General Freytag
 qui ne cesse à donner également à cet Officier
 des éloges de sa Bravour si biens que les
 témoignages d'une incomparable bonne Conduite,
 et j'ose pour cet effet joindre ma humble
 prière à la Requête des Capitaine Thies et
 Supplie Votre Majesté de vouloir gracieusement

en Vertu

en Vertu
 dignes
 fautes
 mes V
 m'adresser
 en tant
 tant
 faisant
 Elle
 étant
 ne fe
 To
 Occupé
 chagrins
 contre
 unique
 propre
 Confir
 * qui
 des

Duke Charles of Mecklenburg. Stralitz

52586

en Vertus des longues et fideles Services et en
dignes Officiers, correspondant en lui pardonnez une
faute qui n'est absolument que l'effet d'
une Vivacite, ou de la daigner des moins en
moderer la punition dicte contre lui, et qui
en tout sens est chagrinante pour moi et
tout mes Regiments. Le Cœur genereux et bien
faisant des Vertus & Majesté me fait esperer que
Elle daignera m'accorder cette grace et faveur,
dont mes services et finiers Reconnoissemens
ne finiront que avec mes Vie.

Je ne puis m'empêcher de faire à cette
Occasion, et remarquer à Vertus & Majesté, le
chagrin et la Surprise que cette Sentence*
contre le Capitaine Thies prononcée seul et
uniquement par Mr. le Feld-Marschal de son
propre Chef sans un Conseil de Guerre ni
Confirmation des Vertus & Majesté ont des causes
* qui est d'etre mis en Sentinelle avec la porte
des Loges à

à moi et à tout le Corps, ou que cette façon
 d'agir (à moins d'un Ordre particulier et
 exprès de Votre Majesté que je respecte, mais
 ignoré parfaitement) est totalement contraire à
 notre Règlement Militaire de Tuckier, et n'a
 jamais été usité dans aucun autre Service
 quelconque, et moins encore jusqu'ici à notre
 Corps d'Armée; Vérité constatée par plusieurs
 de nos Anciens Généraux, avec lesquelles j'ai de-
 mandé leurs Avis, et dont je prends la
 liberté d'exprimer à Votre Majesté ci joints
 leurs Réponses en Original sous les Lettres
 A. B. C. — La façon d'agir et surtout plus
 triste et déplorable pour moi et pour tout
 le Corps dont j'emprunte les Avis, qu'elle
 nous fournit à la Disposition au Caprice
 d'un seul, et nous ferme pour ainsi dire

Je suis avec toute la reconnaissance possible
 V. V. V.